



Comité technique académique du 26 novembre 2020

Déclaration liminaire

L'UNSA-éducation souhaite d'abord saluer la mémoire de notre collègue Samuel Paty et témoigner tout notre soutien à sa famille. Nous avons également une pensée pour les proches des victimes de la barbarie du 29 octobre à Nice. A travers ces coups mortels portés à des hommes et des femmes, c'est la République toute entière qui est touchée, blessée et fragilisée.

Le mois de novembre a donc commencé par l'hommage à notre collègue Samuel Paty. Nous ne reviendrons pas sur l'acte en lui-même : il relève de la barbarie la plus extrême. Compte tenu des nouvelles mesures sanitaires, la matinée d'hommage a donné lieu à un certain nombre de modifications et autres quiproquos... Une nouvelle fois, les bonnes initiatives et l'investissement des enseignants sur le sujet ont la plupart du temps permis de sauver la face.

Les enseignants qui le souhaitent doivent pouvoir rapidement (donc dès cette année scolaire) avoir accès à une formation leur permettant ensuite de pouvoir intervenir sur le sujet. Il n'est pas acceptable qu'en 2020 un enseignant ne soit pas préparé à cette question qui dépasse très largement le simple programme lié à une discipline précise. On peut d'ailleurs s'inquiéter de la réforme des contenus de la formation initiale des enseignants prévue qui laissera peu de place aux principes républicains.

Plus largement, tous les personnels employés par l'Éducation nationale devraient être formés aux valeurs de la République et à la notion de laïcité qui sont les fondements même de notre École républicaine.

Ce thème ne concerne bien entendu pas uniquement le milieu scolaire. Depuis la mise en place d'un enseignement républicain ouvert à tous, notre institution a beaucoup fait et poursuit les efforts pour former les futurs citoyens, par les connaissances et la réflexion. Cependant, la réalité du terrain est parfois assez éloignée de ces beaux principes. Notre mission n'est pas de rentrer dans la vie privée des familles mais pour s'en rapprocher, l'école se doit par exemple de réaffirmer sans cesse :

- Que le principe de laïcité permet l'expression des toutes croyances et sensibilités
- Que certains principes scientifiques sont incontestables
- Que des lois permettent à chacun de garder son espace de liberté
- Et Que refuser ces éléments revient à se placer hors du cadre républicain.

L'UNSA Education réaffirme son attachement aux valeurs de la République et au principe de laïcité.

L'ordre du jour de ce CTA est le bilan de la rentrée 2020... mais nous ne pouvons malheureusement pas faire abstraction du contexte actuel. A ce jour, c'est la situation de l'École et des personnels de l'Éducation nationale qui nous inquiète.

La France est sous tension et le monde éducatif est en première ligne. Évidemment, le contexte de pandémie et de confinement démultiplie cette tension et met l'École sous pression. Aujourd'hui, nous aimerions insister sur l'immense travail réalisé par tous les collègues qui sont chaque jour sur le terrain : citons d'abord les équipes des établissements et les directeurs d'école en primaire qui font, défont, refont... et sont dans l'obligation d'organiser avec les collectivités locales et d'assumer devant les familles toutes les mesures édictées, fussent-elles incohérentes ! Pour beaucoup, les vacances d'automne n'ont eu de vacances que le nom.

Mais n'oublions pas les professeurs, du premier comme du second degré, qui enseignent, accompagnent et rassurent leurs élèves et essaient de les préserver de l'anxiété ambiante. L'investissement des équipes est total mais depuis la rentrée de novembre, les remontées du terrain sont unanimes. **Les collègues n'en peuvent plus !** La valse des ordres et contre-ordres rend le travail réalisé caduque avant même d'être mis en place !

A travers les injonctions contradictoires, les effets d'annonces médiatiques, un protocole sanitaire à géométrie variable « lorsque cela est possible », les personnels se retrouvent démunis et ne se sentent pas soutenus. Leur santé et leur vie personnelle paraît être un sujet accessoire, variable d'ajustement sacrifiée sur l'autel du « tous les élèves à l'école ». Les chiffres improbables de contamination en milieu scolaire donnés par le ministre, en contradiction avec ceux de Santé Publique France, finissent de saper leur confiance.

Au final, c'est une inquiétante perte de sens qui semble affecter un nombre grandissant de personnels. Ils constatent, désabusés, que le rôle essentiel qui leur semble dévolu est celui d'une gigantesque garderie ! L'UNSA a des branches hors de l'Éducation et de la fonction publique, nous ne remettons pas en cause l'importance de l'accueil des élèves pour éviter un effondrement économique. Mais les conditions de cet accueil à tout prix heurtent le professionnalisme des enseignants.

Est-il raisonnable, au nom des apprentissages, de continuer à obliger les collègues à accueillir constamment tous leurs élèves, en dépit d'une insécurité sanitaire manifeste dans certains établissements ? Est-il raisonnable que notre hiérarchie, par l'intermédiaire de certains IEN, prenne le risque de pousser des enseignants à la dépression en continuant à leur imposer d'emmener leur classe à la piscine dans le contexte sanitaire anxiogène de ce mois de novembre ?

Cela s'apparente à de la maltraitance au travail. Il est demandé aux personnels, au nom de la crise sanitaire, d'en faire toujours plus. L'Éducation nationale est dans le déni de la situation. Il faut continuer à travailler comme si la situation était normale.

La hiérarchie ne semble pas prendre la mesure des efforts demandés aux personnels.

On aimerait entendre dire que c'est une situation particulière, avoir des remerciements, et que notre employeur reconnaisse qu'il a conscience de mettre les personnels, surtout les enseignants, en danger lorsqu'ils sont sur le terrain. A la tête de notre ministère, il manque un peu d'humanité.

Les lycées de notre académie ont depuis trois semaines adapté leur fonctionnement au nouveau protocole sanitaire. Une nouvelle fois, on notera les disparités dans les différents établissements. Au risque de se répéter, c'est bien l'investissement des collègues, leur volonté et un peu de débrouillardise qui permettent aux lycéens de notre académie de continuer à suivre un enseignement presque continu.

Les élèves de terminale viennent d'apprendre que leurs épreuves communes seront supprimées et insérées dans le cadre du contrôle continu. Les épreuves de spécialités seront modifiées mais maintenues en mars pour s'adapter à Parcoursup, sans cohérence avec la densité des programmes. Après une fin d'année de première dont les effets se font clairement ressentir, on peut tout de même sincèrement s'interroger et s'inquiéter de l'impact de la crise Covid sur la scolarité de cette génération et les conséquences directes à assumer pour la réussite de leurs études après le bac.

Concernant l'annonce de la mise en place massive de tests Covid rapides dits antigéniques à destination des personnels, il faut savoir que les tests devront se pratiquer uniquement sur des personnes ayant des symptômes... Cette mission se rajouterait à celle actuelle de faire la " traçabilité " lors de cas Covid (en plus des tâches habituelles). Les infirmières scolaires formées, volontaires, payées, équipées pratiqueraient ces tests auprès des personnels à partir de fin novembre, selon les besoins locaux (en partenariat avec ARS, Préfecture, Rectorat), dans les établissements du second degré, ou en équipe mobile pour le premier degré.

Les infirmières de l'Éducation Nationale seraient donc « détournées » de leurs missions définies au BO de novembre 2015 sans être pour autant remplacées. Le montant du paiement de ces actes n'est pas encore défini alors que certains n'ont pas encore perçu la prime Covid de la première vague. La toucheront-elles ?

Équipées ? Beaucoup n'ont pas encore reçu le matériel de protection nécessaire et suffisant à l'accueil des cas suspects. Formées ? Peut-on réellement parler de formation alors qu'il ne s'agit que d'une formation webinaire et non diplômante ?

Nous ne pouvons qu'accueillir favorablement la priorité donnée aux personnels de l'Éducation Nationale quant à l'accès aux tests étant donné l'impossibilité pour la quasi-totalité de notre profession de télétravailler et donc éviter tout risque de contraction et/ou de contamination. En revanche, une fois de plus, l'ambition se trouve très vite mise à mal par l'absence de moyens. Comme l'a rappelé également le SNMSU-Unsa, syndicat majoritaire chez les médecins scolaires concernés également par ce déploiement, les médecins scolaires ne seront jamais assez nombreux pour répondre à la demande. Faibles de 850 médecins pour 12,5 millions d'élèves, avec des effectifs toujours en chute libre y compris dans notre académie, les médecins scolaires déjà submergés par l'ampleur de leurs missions, épuisés par la gestion de la crise sanitaire en milieu scolaire (qui impliquent des week-ends d'astreinte), ne seront pas volontaires pour cette campagne de dépistage et n'abandonneront pas un peu plus les élèves

Pour l'Unsa-Education, si chacun s'applique depuis le début à fermer les yeux sur l'adaptation de ses missions habituelles pour traverser la crise au mieux collectivement, il est important de rappeler que les personnels de santé scolaire ont avant tout en charge la santé des élèves et cette dernière ne mérite pas d'être négligée.

Dans cette gestion de crise, Le SNASEN rappelle le manque d'équipement nécessaire tel qu'ordinateurs et téléphones portables professionnels. Dans un contexte anxieux, avec des situations qui sont de plus en plus précaires, les personnels sociaux doivent particulièrement s'adapter et souhaitent des moyens supplémentaires afin de pouvoir poursuivre leurs missions, en faveur des élèves, dans de meilleures conditions humaines et matérielles et maintenir le lien social.

Par ailleurs, les sénateurs ont constaté que pour l'éducation nationale, au 30 septembre 2020, seuls 42% de l'enveloppe prévue pour le versement de la prime Covid avaient été consommés.

Alors que plusieurs collègues de l'académie n'en ont pas bénéficié malgré la reconnaissance de leur surinvestissement par les chefs d'établissement lors du confinement du printemps, et ont initié des recours (sans réponse à ce jour), il est anormal que l'enveloppe prévue pour cette prime "dorme" au lieu d'être versée aux collègues qui n'ont pas compté leurs heures quand leur employeur avait besoin d'eux.

Qu'en est-il pour l'académie de Dijon ? Quelle part de l'enveloppe a été consommée ? Est-il possible de demander une enveloppe supplémentaire au ministère, dans la mesure où notre académie est restée confinée plus longtemps que de nombreuses autres ?

Grenelle et promesse de revalorisation

Les arbitrages du ministère concernant la répartition des 400 millions d'euros dans le futur budget sont connus depuis le lundi 16 novembre. La prime d'attractivité équivalente à 173 millions d'euros sera répartie à partir de mai 2021 entre les enseignants débutants et ceux situés à l'échelon 7 de la classe normale. Ces derniers verront leur salaire augmenter de 36 euros nets par mois. Personne ne peut bien entendu refuser 173 million supplémentaires mais soyons tout de même sérieux : il ne faudra pas compter sur les enseignants pour relancer l'économie par la consommation !

Même remarque évidente pour la prime d'équipement informatique de 150 euros annuels (soit 12.5 euros / mois) versée en mars. On peut d'ailleurs ajouter que certains corps comme celui des CPE sont écartés et n'ont reçu comme alternative que la possibilité de se servir dans les fonds propres des établissements.

Il n'y a donc aucune vraie réflexion globale pour améliorer la rémunération de l'ensemble des personnels...

Également, cette semaine est marquée par un sinistre changement majeur pour les fonctionnaires.

En pleine période de crise, le gouvernement publie deux décrets d'application de la loi de transformation de la fonction publique qui auront un impact majeur sur la vie professionnelle et la santé des fonctionnaires, dont les enseignants. Le décret sur les comités sociaux d'administration (CSA) supprime les CHSCT. Pourtant en ce temps de crise sanitaire, l'importance de la tenue des CHSCT n'est plus à démontrer. Certes, une autre forme existera au sein des CSA, mais l'essence même du CHSCT comme protection de la santé et de la sécurité des personnels disparaîtra. Le dialogue social avec l'employeur sera encore plus impacté. C'est une des rares instances où les délégués syndicaux sont formés et donc experts.

L'UNSA Education réaffirme son opposition à cette loi de la transformation de la fonction publique.

Notre bilan est aussi celui de l'état des personnels après trois mois de reprise. Nous avons juste le devoir de vous dire solennellement, au nom de l'UNSA Education, que **tous les personnels de l'Éducation nationale, notamment les enseignants, sont fatigués, épuisés comme ils ne l'ont jamais été, et non loin de craquer.**

Ils ont besoin de renfort pour pallier l'absence des personnels malades ou fragiles que la pandémie contraint à rester chez eux. Ils ont besoin de respect, de leur personne et de leur santé. Ils ont besoin de considération de la part de leur institution. Ils ont besoin de clarté, de soutien et de confiance.